

**FORMALITES DE FIN D'ANNEE
POUR LES CLASSES DE TERMINALE**

ARRET DES COURS

Les emplois du temps des classes de terminale prennent fin le SAMEDI 8 JUIN 2024 à 12H10.
Au-delà de cette date, des élèves pourront ponctuellement être invités par un enseignant pour des révisions.

DEMI-PENSION

La demi-pension sera assurée jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat **le vendredi 5 juillet 2024**

VIE SCOLAIRE

Les casiers devront être vidés et les cadenas retirés au plus tard le **mardi 11 juin 2024.**

RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires ainsi que l'ensemble des ouvrages empruntés au C.D.I devront obligatoirement être rapportés **le JEUDI 13 JUIN 2024 à la MDL selon le calendrier suivant.**

Classes	Ramassage des manuels 13/06 /24 Maison des Lycéens
T ST2S 1	8h30
T STMG 1	9h00
T STMG 2	9h30
T STMG 3	10h00
T VDG 1	10h30
T VDG 2	11h00
T VDG 3	11h30

T VDG 4	13h30
T VDG 5	14h00
T VDG 6	14h30
T VDG 7	15h00
T VDG 8	15h30

EN CAS D'ECHEC AU BAC

En cas d'échec l'élève qui souhaite se réinscrire en classe de terminale doit **faire acte de candidature** dès l'annonce des résultats en renseignant le formulaire de demande de réinscription que le candidat doit venir retirer au secrétariat du lycée Van Dongen dès réception des résultats sur Cyclades. L'élève devra le remettre au plus vite au secrétariat et **au plus tard le vendredi 12 juillet 2024** en joignant une lettre de motivation et une photocopie du relevé de notes du bac imprimable sur Cyclades.